

# ARDANCE

## REGLEMENT

**1/ Les cours de danse sont ouverts :**

- aux enfants : à partir de 4 ans pour des cours d'initiation à la danse classique.  
à partir de 7 ans pour des cours de débutants jazz.
- aux adultes pour des cours de danse jazz.

Les cours sont mixtes et répartis par le professeur de danse en groupes de niveaux.  
Ils ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

**2/ Une adhésion annuelle sera demandée à chaque élève.**

**3/ La cotisation pour les cours de danse est annuelle, elle correspond à trois trimestres de cours** (possibilité de paiement en trois fois avec encaissement des chèques au début de chaque trimestre civil).

**Tout trimestre commencé est dû.**

**4/ Pour accéder aux cours les élèves devront avoir une tenue appropriée, définie par le professeur, selon les cours.**

**5/ Pour ne pas perturber les cours, les parents ou toute autre personne ne pourront assister aux cours, sauf journée « portes ouvertes » ou accord du professeur.**

**6/ Toute personne s'engageant à suivre les cours devra en respecter le suivi et les horaires (en cas d'indisponibilité, prévenir Pascale la professeure de danse au 06 62 26 36 75).**

**7/ Il incombe à chaque adhérent de s'assurer individuellement.**

**8/ Un certificat médical datant de moins de trois mois est obligatoire pour toute inscription.**

---

## Bulletin d'inscription à Ardance

Nom : **Pour les enfants mineurs,**  
Prénom : nom et prénom d'un ou des parents :  
Date de naissance :  
Adresse :

Tél : Tél :

E-mail :  
(pour recevoir les infos d'Ardance)

**Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement ci-dessus.**

**Date :** **Signature :**